

Décision

Générale

colonial

Décision n° 197-117-1906 mettant M. Séré, Commis des Affaires Indigènes, à la disposition de M. le Secrétaire Général .

n° 197-117-1906

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
10 juillet 1906

Numéro JO
n° 117 du 01/08/1906

Date du numéro
1 août 1906

TEXTE INTÉGRAL

M. Séré, commis de 2e classe des Affaires Indigènes, est mis à la disposition de M. le Secrétaire Général, auquel il appartiendra de lui donner une désignation suivant les besoins du service.